

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe de la Solidarité
Direction Enfance Famille
04 13 31 10 48

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 15 DECEMBRE 2017
SOUS LA PRÉSIDENCE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME BRIGITTE DEVESA**

**OBJET : Complément de subvention de fonctionnement à l'association IMAJE Santé.
Exercice 2017.**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à la PMI, la santé, l'enfance et la famille, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le Département, au titre de la prévention, participe au financement d'actions mises en œuvre par des associations ayant pour mission l'accueil et l'accompagnement des adolescents et jeunes majeurs sur les questions de la santé. Ces espaces d'accueil et d'écoute sont anonymes et gratuits.

Ces activités de prévention, notamment auprès des collégiens, et la mise en place de formations et de ressources auprès des professionnels constituent les axes principaux de l'espace santé jeunes qui s'est progressivement développé.

Pour l'exercice 2017 IMAJE Santé a établi un budget prévisionnel pour son fonctionnement global de 874 868 €. Une première convention a été signée et une subvention d'un montant de 80 000 € a été allouée.

Demande pour l'exercice 2017

Une demande de subvention d'un montant de 20 000 €, déposée auprès de la Direction de l'Éducation, a été transférée à la direction Enfance-Famille. Pour la poursuite de ses actions en faveur de la santé des jeunes, je vous propose d'attribuer une participation financière supplémentaire d'un montant de 12 000 €

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL

